



EN 2018,
+ DE BUDGET !
+ DE PROJETS !

Une porte ouverte sur l'Europe !

ERASMUS + : DES PROJETS MOTIVANTS ET INNOVANTS



Avec une hausse de budget de 40% et un formulaire de candidature simplifié, les « Echanges scolaires Erasmus + » concernent les **équipes éducatives** et leurs **élèves**, de l'école au lycée. Avec les échanges scolaires Erasmus +, travaillez sur une thématique commune avec un ou plusieurs établissements en France et en Europe.

Véritables outils pédagogiques au service de votre établissement, ces échanges permettent des rencontres mutuellement enrichissantes entre collègues d'établissements scolaires et entre élèves européens.

S'INFORMER



Retrouvez toutes les informations sur la page « Les échanges scolaires Erasmus + » sur : www.agence-erasmus.fr/page/echanges-scolaires

TROUVER UN PARTENAIRE



Un projet se prépare avec un ou des partenaires européens.

Des plateformes et relais sont là pour vous aider :

- Service de la Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC) présent dans chaque Académie
- e-Twinning, plateforme européenne des enseignants qui met en relation plus de 480 000 enseignants et plus de 50 % des établissements scolaires européens www.etwinning.fr
- School Education Gateway, la plateforme européenne des acteurs de l'Education www.schooleducationgateway.eu/en/pub/index.htm
- Comités de jumelages de la commune de l'établissement
- Associations d'enseignants des pays partenaires

ETRE ACCOMPAGNÉ



- Par le service DAREIC au Rectorat pour des réponses en lien avec votre candidature
- Grâce à la liste des contacts sur la page « Les échanges scolaires Erasmus + » Adresse URL de la page dédiée à l'action sur le site de l'agence
- Par l'enseignant Référent Action Européenne et Internationale (ERAEI) de votre établissement scolaire

Partenaire ou coordonnateur, 2 façons de vivre un « Echange scolaire Erasmus + »



■ ÊTRE PARTENAIRE D'UN PROJET ERASMUS + :

Le bon réflexe !

Comme beaucoup d'autres écoles, collèges et lycées en France, soyez partenaire d'un établissement coordonnateur européen : c'est la meilleure façon de s'ouvrir aux projets européens.

■ SE LANÇER COMME COORDONNATEUR D'UN PROJET ERASMUS +

Associez un autre établissement français à votre projet

PRÉCONISATIONS NATIONALES POUR OPTIMISER VOS CHANCES DE SÉLECTION :

- Etablissements scolaires participants :

1 coordonnateur français + 1 partenaire français + 1 ou 2 partenaires européens
Pour plus d'impact sur le bassin d'éducation pensez aux projets inter-degrés, projets entre établissements de même degré aux spécificités communes, projets avec établissements en REP/REP+

*Possibilité 6 participants maximum issus d'au moins deux pays européens
(cf. Guide européen Erasmus +, parution octobre 2017)*

- Durée de projet : 2 ans

*Possibilité durée du projet : 1 à 2 ans ; 3 ans pour les mobilités longues d'élèves
(cf Guide européen Erasmus +, parution octobre 2017)*

- Budget moyen par projet pour 2 ans :

80 000 à 100 000 euros, soit 20 000 à 25 000 euros par établissement participant

*Possibilité budget maximum par établissement et par an : 16 500€
(cf Guide européen Erasmus +, parution octobre 2017)*

Versement de 80% de la subvention dès le début du projet

■ DES EXEMPLES DE PROJETS... INSPIRANTS !

A retrouver sur la page « Les échanges scolaires Erasmus + » :

www.agence-erasmus.fr/page/echanges-scolaires

- Recueil 2017 de projets Erasmus + avec établissements français
- Coup de projecteur sur deux projets autour de la « Médiation culturelle » et du « Décrochage scolaire »
- La plateforme européenne Erasmus+ Project Results pour trouver les résumés de l'ensemble des projets Erasmus + finalisés ou en cours : <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects>

■ ENVOI DES CANDIDATURES



avant le 21 mars 2018

Le résultat de la sélection sera connu en juillet pour un démarrage des projets dès septembre 2018